



DEJEPS

Animation socio-
éducative ou culturelle
« Développement de projets,
territoires et réseaux »

Angers : 11 janvier 2021 à 24 juin 2022

La Roche-sur-Yon : 2 novembre 2020 au 17 juin 2022

**700h en centre de formation
+ de 1600h en stage entreprise**

Familles Rurales Fédération régionale des
Pays de la Loire
107 rue de Létanduère
49000 ANGERS
02.41.25.38. 60

<https://pays-de-la-loire.famillesrurales.org/>



DATES :

Angers :

TEP : novembre 2020

Sélection : 24

novembre 2020

Positionnement si

sélection : 8-9-10

décembre 2020

La Roche-sur-Yon :

TEP : sept 2020

Sélection : 28 sept

2020

Positionnement si

sélection : 6-7-8 oct

2020

Possibilité de
financement par le
Conseil Régional des
Pays de la Loire pour
les demandeurs
d'emploi : Visa métier



Nos formations sont
accessibles aux
personnes en
situation de
handicap. Parcours
adapté en fonction
de la décision du
Ministère de la J&S.

**Certification de niveau 5 (niveau BAC+2) dans le champ
de l'animation socioculturelle afin d'accéder à un emploi
durable**



FORMATION
Développer ses compétences



A qui s'adresse la formation ?

- Directeurs d'associations, d'accueils de loisirs permanents
- Coordinateurs locaux
- Animateurs professionnels
- Chargés de missions
- Formateurs ou toutes personnes souhaitant exercer ces métiers

Objectifs

Former des professionnels capables de :

- Concevoir et coordonner un projet,
- Gérer une structure et une équipe,
- Concevoir et conduire une action de formation.

Contenus

Conception d'un projet - 175 heures

Démarche de réseau et de partenariat

Elaboration, animation, évaluation d'un projet

Estimation des moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet (humains, matériels, financiers)

Coordination et mise en œuvre d'un projet d'animation - 175 heures

Gestion d'équipe

Promotion d'un projet

Gestion des moyens (budgétaires et logistiques)

Démarche qualité d'un projet

Conduite de démarches pédagogiques - 175 heures

Conception de démarches éducatives et pédagogiques

Animation et gestion d'un groupe

Prise en compte de la sécurité dans les pratiques professionnelles

Conduite d'action de formation - 105 heures

Mise en place d'actions de formation au sein de la structure

Elaboration d'une action de formation

Mise en œuvre d'une action de formation

Action de tutorat

Blocs d'apprentissages transversaux - 70 heures

Les modules de nos formations sont accessibles indépendamment les uns des autres

Conditions réglementaires à remplir pour se présenter aux épreuves de sélection DEJEPS :

Etre titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles

Ou

Etre titulaire d'un diplôme de niveau III enregistré au répertoire national des certifications professionnelles

Ou

Attester un niveau de formation correspondant à un niveau 4 et se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois retracée dans un dossier accompagné d'une (ou des) attestation(s) de l'employeur ou de l'organisateur de l'activité

Ou

Justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles (correspondant à 1 600 heures minimum) retracés dans un dossier accompagné d'une (ou des) attestation(s) de l'employeur ou de l'organisateur de l'activité

REUNION D'INFORMATION :

Angers : 02/07, 03/09 2020 à partir de 18h

La Roche-sur-Yon : 29/06 et 31/08 2020 à partir de 18h

Consulter notre site internet

Inscription par mail ou téléphone

« Formation très riche avec apports très intéressants et rencontres enrichissantes qui m'ont apporté de nombreux bénéfices tant au niveau professionnel que personnel. »

Stagiaire DEJEPS, déc. 2019

Taux de satisfaction stagiaire 2019 : 83%

Taux d'insertion dans l'emploi 3 mois après la formation : 79% (dont 94% en cdi ou cdd de plus de 6 mois)

Familles rurales

Vivre mieux !

PAYS DE LA LOIRE